

## LES DEMANDES DE PERMIS D'EXPORTATION

Question n° 862—**M. Saltsman:**

1. Quelles personnes ont le droit de recevoir des renseignements sur les demandes de permis d'exportation?
2. L'accès à ces renseignements est-il restreint et, si oui, pour quelles raisons?

**M. Bruce Howard (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce):** 1. Seuls les membres du personnel de la Fonction publique qui ont la responsabilité d'aider à rendre une décision sur les demandes de permis d'exportation sont autorisés à recevoir des renseignements sur les demandes de permis d'exportation.

2. Oui. Les renseignements exigés de celui qui demande un permis d'exportation révèlent la nature des transactions privées de l'exportateur. Le gouvernement a le devoir de respecter le caractère confidentiel de ces renseignements afin de ne pas nuire aux intérêts commerciaux de l'exportateur.

## QUÉBEC—LE BILINGUISME DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Question n° 906—**M. Mather:**

Au sujet des fonds prévus par le gouvernement favorisant le bilinguisme dans les provinces, est-ce que le gouvernement a demandé et reçoit-il la collaboration du gouvernement du Québec en vue d'assurer un nombre croissant de fonctionnaires anglophones au gouvernement provincial et aux gouvernements municipaux?

**L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État):** Il n'existe pas de programme destiné expressément à aider les provinces au recrutement de fonctionnaires de l'une ou l'autre des langues officielles. Toutefois, dans le cadre de son programme d'expansion du bilinguisme au Canada, le gouvernement fédéral se propose d'aider les provinces qui désirent donner plus d'envergure à leurs programmes de bilinguisme. En réponse aux besoins qu'ils présenteraient, les gouvernements provinciaux pourraient recevoir une aide financière et technique en vue de l'établissement de cours de langue à leurs fonctionnaires de même que pour la préparation immédiate des professeurs de langues nécessaires; un programme d'aide à la formation de traducteurs pour les besoins des gouvernements provinciaux serait aussi disponible.

## LA PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE À SAINTE-SCHOLASTIQUE

Question n° 950—**M. Valade:**

Le gouvernement a-t-il requis les services de firmes de spécialistes en photographie aérienne relativement au site de l'aérogare de Sainte-Scholastique lors de l'élaboration préliminaire et depuis la décision finale de ce projet et, dans l'affirmative, a) y a-t-il eu des appels d'offres publics à cet effet, b) quelles firmes ont été invitées à présenter des soumissions, c) à quelle firme a été adjugé ce contrat, d) quel était le montant de la soumission, e) ces travaux sont-ils en cours présentement ou projetés, f) quels sont les critères exigés de la firme pour l'exécution de tels travaux?

**M. Gérard Duquet (secrétaire parlementaire du ministre des Transports):** a) Non. b) Aero Photo (1961) Inc.; Air Photo Laurentides; Canadian Aero Service; Terra Surveys Ltd.; Topographic Surveys Inc. c) Air Photo Laurentides. d) \$81,761.40. e) Les travaux sont terminés. f) Ces travaux ont été exécutés conformément aux prescriptions établies par le ministère.

[L'hon. M. Gray.]

## LE CONSEIL DU TRÉSOR—LES PRÉVISIONS SUPPLÉMENTAIRES

Question n° 958—**M. Robison:**

Quel pourcentage des prévisions supplémentaires du Conseil du Trésor est destiné a) aux travaux d'hiver, b) à la diminution du chômage, c) à la sous-évaluation des dépenses, d) à la lutte contre l'inflation, e) aux nouveaux programmes, f) au recrutement d'employés supplémentaires?

**L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor):** a) Néant. b) Environ 70 p. 100 de la somme de 25 millions de dollars du crédit du Conseil du Trésor 5a), Éventualités du gouvernement du Budget supplémentaire (A) étaient destinés à couvrir les dépenses relatives aux emplois d'été offerts aux étudiants, dans de nombreux ministères, au cours de l'été 1970. c) Néant. d) Néant. e) Toute la somme de 30,700 dollars du crédit 11a) était destinée à acquitter les frais de la Commission consultative des indemnités et dépenses parlementaires sur les salaires et indemnités des parlementaires. f) Néant.

## LA CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LE MACKENZIE

Question n° 966—**L'hon. M. Lambert:**

1. Étudie-t-on la possibilité de construire dans un avenir prochain un pont enjambant le Mackenzie, près de Fort Providence (T. du N.O.)?
2. Des ingénieurs du ministère des Travaux publics ou d'autres experts-conseils représentant ce ministère ont-ils effectué des études de rentabilité en rapport avec un tel projet et, dans l'affirmative, quelles sont les recommandations découlant de ces études?

**M. Judd Buchanan (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** 1. Nous sommes à étudier la rentabilité d'un pont qui enjambrerait le Mackenzie, près de Fort Providence (T. N.-O.). Nous attendons des renseignements complémentaires qui permettront de terminer cette étude.

2. Au nom du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, le ministère des Travaux publics a retenu, en 1958, les services d'une société d'ingénieurs en vue de déterminer la possibilité de construire un pont sur le Mackenzie, près de Fort Providence. Les ingénieurs ont conclu, à cette époque, que la chose était réalisable du point de vue technique.

## LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE MILIEU HUMAIN

Question n° 982—**Mme MacInnis:**

Quels hommes de science canadiens, autres que ceux qui travaillent dans les ministères du gouvernement, sont activement occupés à préparer la documentation pour la participation du Canada à la conférence des Nations Unies sur le milieu humain devant avoir lieu à Stockholm en 1972?

**L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Les pays qui doivent participer à la Conférence des Nations Unies sur le milieu humain (Stockholm, 1972), réunion qui se tiendra à l'échelon intergouvernemental, présenteront des documents à la Conférence sous forme de rapports nationaux exposant leurs principaux problèmes de l'environnement et les mesures prises pour y remédier. Aucun homme de science n'a été invité personnellement à collaborer au rapport national. Les communications ont été sollicitées par l'intermédiaire d'un groupe d'organisations non gouverne-